

Le 15 octobre 2025

Inquiétude et colère : Le PLF 2026 signe une attaque frontale envers les collectivités et marque un mépris pour les villes moyennes et leurs agglomérations

Villes de France exprime sa stupéfaction à la suite de la présentation d'un Projet de loi de finances (PLF) 2026 qu'elle considère comme inacceptable. **Jamais nous n'avions connu une telle accumulation de mesures aussi défavorables aux collectivités territoriales.** Les maires et présidents d'agglomération de notre réseau dénoncent des attaques d'une rare violence, qui fragilisent directement le service public de proximité et l'investissement local.

Le Dilico "seconde version", ponction effectuée sur les recettes des collectivités pour financer le déficit de l'Etat, atteindrait désormais 2 milliards d'euros, dont 1,220 milliard à la charge des communes et EPCI. **Cet effort, inique et déconnecté des réalités de terrain, vient ponctionner des budgets locaux pourtant gérés avec responsabilité et transparence.**

À cette ponction s'ajoute une série de dispositions qui, additionnées, asphyxient les marges d'action locales :

- Gel de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), qui érode durablement les capacités de financement des services publics essentiels à nos concitoyens ;
- Restriction de l'éligibilité de certaines dépenses de fonctionnement au FCTVA, contraignant les trajectoires pluriannuelles d'investissement ;
- Hausse de la TGAP et création d'une nouvelle taxe sur les déchets qui sera forcément répercutée aux habitants par l'augmentation de la TEOM ;
- Refus de compenser la suppression de la CVAE en rabotant la part de TVA revenant aux collectivités, ce qui est un manquement grave aux engagements pris.

Au-delà de l'impact budgétaire, le Gouvernement installe une opposition stérile entre territoires. Les villes moyennes et leurs agglomérations sont ouvertement déconsidérées, comme si leur rôle au service de millions de Français valait moins que celui des autres territoires.

Plusieurs signaux l'attestent :

- Baisse des compensations d'exonérations de fiscalité locale, notamment sur la CVAE, alors même que les villes portent un tissu économique et industriel stratégique ;
- Le nouveau fonds d'investissement réunissant toutes les subventions d'investissement de l'Etat exclura les villes et agglomérations urbaines, ce qui est totalement incompréhensible et injuste.
- Évolution différenciée des dotations d'investissement et de péréquation : la DETR augmente une fois et demi plus vite que la DSU, marquant une nouvelle déviation préoccupante au détriment des villes qui assument des charges de centralité élevées et dans lesquelles se concentrent les populations les plus défavorisées.

Alors que l'État affronte une situation budgétaire dégradée, il semble vouloir entraîner avec lui les finances des villes et intercommunalité qui pourtant garantissent au quotidien :

- La qualité du service public de proximité (propreté, mobilités, culture, sport, solidarité) ;
- Un haut niveau d'investissement pour préparer l'avenir (transition écologique, écoles, équipements) ;
- Un rôle d'amortisseur face aux retraits répétés de l'État dans des domaines majeurs (sécurité, santé, réussite scolaire).

Nous appelons le Gouvernement à revenir à une stratégie publique claire et respectueuse de l'autonomie financière des collectivités locales.

Nous demandons ainsi :

- ⇒ La révision du dispositif Dilico et l'abandon de toute ponction aveugle sur les communes et EPCI ;
- ⇒ La juste compensation des impôts supprimés par la sécurisation des ressources dynamiques (TVA) ;
- ⇒ Le maintien d'une éligibilité FCTVA cohérente avec les trajectoires d'investissement ;
- ⇒ Une neutralité fiscale sur la gestion des déchets (TGAP et taxe "déchets") ;
- ⇒ Une trajectoire équitable des dotations d'investissement et de péréquation qui ne pénalise pas les centralités urbaines ;
- ⇒ La garantie des compensations d'exonérations (dont CVAE) pour préserver l'attractivité économique des territoires.

Villes de France demande une réunion d'urgence avec le Premier ministre afin que ces dispositions soient revues lors de l'examen du PLF 2026 et qu'une feuille de route partagée soit établie pour consolider durablement les finances locales, au service des habitants.

Contact presse :

Violaine Hacke – violainehacke@gmail.com

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.